

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesFRV@brasseries.fr

Avis publics

Marchés publics et privés

Vie des sociétés



COMMUNE DE SILTZHEIM

Avis d'enquête publique
Révision générale du Plan Local
d'Urbanisme

En exécution de l'arrêté municipal n°2022-043 du 24 novembre 2022, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Siltzheim, ne comprenant pas d'évaluation environnementale, conformément, aux articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du Code de l'Environnement, aux articles L.104-1 et suivants, L.153-19, R.104-1 et suivants, L.153-43, L.153-44 et R.153-8 du Code de l'Urbanisme, en vue de son approbation par délibération du Conseil Municipal. L'enquête publique se déroulera du 15 décembre 2022 au 20 janvier 2023 inclus soit 37 jours. La clôture de l'enquête interviendra le 20 janvier 2023 à 12h00.

M. Raymond ROOS, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg par décision n°222000109/67 du 20 octobre 2022.

Le dossier d'enquête publique, comprenant l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n°2021DKGE238 du 12 octobre 2021 précisant que le projet de révision générale n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Siltzheim, 14 rue de l'Eglise et consultables par le public pendant toute l'enquête publique, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie :

- du lundi au vendredi matin de 10h00 à 12h00
- les lundis et mercredis après-midi de 16h00 à 19h00

Le dossier dématérialisé de l'enquête publique sera disponible sur le site internet de la commune www.siltzheim.fr, rubrique Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations soit :

- par écrit sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie de Siltzheim
- par écrit adressé au Commissaire Enquêteur à la mairie de Siltzheim
- par voie dématérialisée à l'adresse courriel suivante : siltzheim.maire@wanadoo.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la mairie de Siltzheim, salle Le Clos du Verdun, aux jours et heures suivants :

- jeudi 15 décembre 2022 de 10h00 à 12h00
- mercredi 21 décembre 2022 de 16h30 à 19h30
- jeudi 05 janvier 2023 de 10h00 à 12h00
- mercredi 11 janvier 2023 de 16h30 à 19h30
- vendredi 20 janvier 2023 de 10h00 à 12h00

Dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, toute personne peut, sur demande écrite adressée au Maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire de Siltzheim, Mairie, 14 rue de l'Eglise 67260 SILTZHEIM. Des informations peuvent être obtenues sur le dossier, soumis à enquête publique en contactant le secrétariat de la mairie au 03 87 98 48 57. A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur. Celui-ci disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus, sans délais, à la disposition du public à la mairie de Siltzheim aux jours et heures traditionnels d'ouverture et publiés sur le site internet de la commune, www.siltzheim.fr, rubrique Révision générale du Plan Local d'Urbanisme pendant un délai d'un an. Les personnes intéressées pourront, sur demande écrite adressée au Maire et à leurs frais, obtenir communication de ces documents auprès de M. le Maire de Siltzheim, Mairie, 14 rue de l'Eglise 67260 SILTZHEIM.

Cet avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête est publié dans deux journaux diffusés dans la commune et le département, 15 jours au moins avant le début de l'enquête publique et sera rappelé dans les 8 jours premiers jours de l'enquête. Il est affiché en mairie de Siltzheim au moins 15 jours avant le début de l'enquête et publié par tout autre procédé en usage dans la commune.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne les premières insertions et au cours de l'enquête pour les deuxième insertions. C et avis sera également publié sur le site internet de la commune www.siltzheim.fr, rubrique Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme et Publications des actes réglementaires.

332086900

VILLE DE L'HOPITAL

Avis d'enquête publique

Mise à l'enquête publique de la révision du plan
d'occupation des sols valant transformation en plan
local d'urbanisme

Par arrêté municipal n° 142/2022, le Maire de la ville de L'HOPITAL a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant transformation en Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Michel LOHIER est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par le Tribunal Administratif de Strasbourg. L'enquête se déroulera à la mairie de L'HOPITAL du Lundi 9 Janvier 2023 à 9h30 au Jeudi 9 Février 2023 à 17h00, soit 32 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de L'HOPITAL, aux dates et heures suivantes :

- Le Lundi 9 Janvier 2023 de 9h30 à 11h30,
- Le Mardi 17 Janvier 2023 de 9h30 à 11h30,
- Le Samedi 28 Janvier 2023 de 15h00 à 17h00,
- Le Jeudi 9 Février 2023 de 15h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante : <https://www.registredemat.fr/pil-hopital>

Les observations et propositions pourront être également adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur, ou par mail à : plu@ville-hopital.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie pendant une durée d'un an.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

335024400

Le Maire,
Emmanuel SCHULER

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

COMMUNE RICHEMONT

Avis d'appel public à la concurrence

Identité de l'organisme qui passe le marché :
Commune RICHEMONT 52 place de l'église 57 270 RICHEMONT
Objet du marché : Marché de travaux de voirie à RICHEMONT
Lot 01 : Sécurisation des entrées de la commune de Richemont
Lot 02 : Sécurisation du fil bleu D953 à Richemont
Procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 1° du Code de la commande publique

Date limite de réception des offres : 31/01/2023 à 11h00
Retrait des dossiers : Téléchargez le dossier de consultation sur la plateforme <https://marchespublics-matec57.fr/>
Dépôt des candidatures et des offres : uniquement par voie électronique sur la plateforme <http://marchespublics-matec57.fr/>
Contact :
Mairie de RICHEMONT 03 87 71 23 70 mairie@richemont.fr
MATEC (assistants à maîtrise d'ouvrage) 03 55 94 18 11
marches-publics@matec57.fr
Date d'envoi à la publication : 16/12/2022

335909100

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE DE SARRALBE

Avis d'appel à la concurrence

1 - Identification de la Collectivité qui passe le marché : Commune de SARRALBE - MAIRIE 1 Place de la République 57430 SARRALBE
2 - Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de la commune de SARRALBE, demeurant d'ordre
La personne en charge de l'exécution et du suivi technique du marché est, l'Office National des Forêts (ONF), représenté par :
Le Responsable d'Unité Territoriale Thionvillois - M. Antoine LELONG Téléphone : 06 27 53 01 93 - Email : antoine.lelong@onf.fr
3 - Objet du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une plantation de pin de saizmann, de cornier, d'alisier torminal, de pin noir d'Austriche, de tilleul à petites feuilles, de pommer sauvrage, de sapin de Géophanolie, de cèdre pubescent, de pin laricio de Calabre, de royer hybride, de cèdre de l'Atlas, de pin maritime, de cèdre rouge d'Amérique et de Douglas en forêt communale de SARRALBE.
Le marché est composé de trois lots :
Lot 1 - Broyage en plein de végétation ligneuse de fort diamètre
Lot 2 - Fourniture et mise en place de clôture grillagée
Lot 3 - Fourniture et mise en place de plants, avec une partie (2.09ha) protégée par TRICO
4 - Mode de passation choisi : Marché à procédure adaptée MAPA (passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique)
L'attribution se fera selon les critères pondérés énoncés à l'article 7.2 du règlement de consultation.
5 - Retrait et dépôt des candidatures et des offres : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante <https://synapse-entrepris.com>
6 - Date limite de réception des candidatures : La date et heure limites de réception des dossiers sont fixés au 16/01/2023 à 12h00.
7 - Renseignements : Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'ONF, représenté par M. SEEBERT Axel - Technicien Forêtier Territorial 40 Rue de la Forêt 57430 SARRALBE Tél : 06 16 30 73 30 Mail : axel.seebert@onf.fr Téléphone : 06 16 88 72 56 - Email : camille.neusch@onf.fr

335789200

Avis d'appel à la concurrence

MAIRIE DE RICHEMONT

Avis d'appel à projets

Département de publication : 57 Moselle
Nom et adresse officiels de l'organisme :
Mairie de Richemont, Place de l'Eglise, 57270 RICHEMONT, mairie@richemont.fr
Objet de la procédure :
APPEL A PROJETS POUR LA CESSIION ET L'AMENAGEMENT DU DOMAINE DE PEPIVILLE
Type d'avis : AVIS D'APPEL A PROJETS
Type de procédure : Appel à projets sous forme de procédure restreinte pour l'acquisition du tènement dit Domaine de Pépiville, après dépôt d'un dossier mettant en valeur le projet du candidat.
Date et heure limite de dépôts : **Candidature : 17/02/2023 à 12 h 00**
La Commune de RICHEMONT lance un appel à projets dans le cadre de la cession d'un bien lui appartenant, d'une superficie de 61 206 m² et dénommé « domaine de Pépiville », en vue de la réalisation d'un projet immobilier par l'acquéreur.
Richemont est située sur l'axe METZ - THIONVILLE à proximité des autoroutes A30 et A31.
Tout intéressé peut télécharger le dossier via la plateforme : <https://marchespublics-matec57.fr/> - référence : 906892

335676300

Vie des sociétés

Convocations

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
DE L'ENSEMBLE COMMERCIAL
GERIC

Avis de convocation à une assemblée
générale ordinaire mixte

Les membres de l'Association des Commerçants de l'Ensemble Commercial GERIC sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 janvier à 17h à GERIC - 1ère étage administratif - salle Europe et dont l'ordre du jour est le suivant :

- Point sur l'activité, Point marketing et parcours client
- Information sur le « Fonds Marketing »
- Vote de la cotisation annuelle 2023
- Arrêté des comptes de l'Association des Commerçants 2021
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Approbation des comptes
- Quidus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Charges de centre
- Ouvertures exceptionnelles 2023
- Divers

Dans le but de permettre le dialogue sur les sujets à l'ordre du jour, l'accès à l'Assemblée Générale sera strictement réservé aux destinataires des convocations.

Par application des Statuts de l'Association des Commerçants de l'Ensemble Commercial GERIC, si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre groupe ou par une personne de votre choix, membre de l'Association selon liste en annexe, à l'aide du pouvoir joint à la présente convocation. Le projet des résolutions est également joint aux présentes.

335966500

Clôture de liquidation

KJNGROUPE

EURL au capital de 150,0€
Siège social : 11 rue Jean Burger 57185 Clouange
882950637 RCS THIONVILLE

331687200

Nominations

SARL BM SOL

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7 500 €
Siège Social : 8 rue de Verdun 57580 REMILLY
RCS METZ : 791 482 318

Avis de nomination de gérant

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 04/12/2022, il a été décidé :

- 1 - la cession de 250 parts sociales de Mr MORILLON Johann à Mr BILLI Jean Poi
- 2 - la nomination de Mr BILLI, demeurant 8 rue de Verdun à REMILLY (57580)

Gérant à compter du 05/12/2022
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence
Formalités RCS METZ

335937800

LA BOUTIQUE
boutique.estrepublcain.fr
03 83 59 08 94

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web
I Plus de 20.000 appels d'offres en cours
I 100% gratuit I Alertes par email



France marchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS